

Collège Français Bilingue de Londres
(“CFBL” ou l’Ecole” ou l’Etablissement”) (“CFBL” or the “School”)

Curriculum & Programme d’orientation carrières / Curriculum & Career Guidance Policy

Authorised by:	The Board of Governors of CFBL
Date:	1 March 2021
Review date:	February 2022
Circulation:	Governors/Staff: automatically Parents/Volunteers and Visitors: on request School Website

A- CURRICULUM

<p>Le CFBL est une école indépendante de droit anglais, bénéficiant du statut de “charity”, qui scolarise les enfants de 3 à 16 ans ayant une connaissance suffisante de la langue française.</p> <p>Pour être inscrit dans la classe de « petite section de maternelle », les élèves doivent avoir atteint l’âge de 3 ans avant le 31 août de l’année d’inscription et répondre aux obligations précisées dans le règlement relatif aux inscriptions.</p> <p>Pour être inscrit dans les classes de “moyenne section de maternelle” et de “grande section de maternelle”, les élèves doivent avoir atteint l’âge de 4 ans et 5 ans respectivement avant le 31 décembre de l’année d’inscription et répondre aux obligations précisées dans le règlement relatif aux inscriptions.</p> <p>L’Ecole met en place un enseignement qui correspond parfaitement aux directives du ministère français de l’Education Nationale. Cependant les programmes peuvent avoir été adaptés aux spécificités locales et aux enseignements en langue anglaise.</p>	<p>CFBL is a British independent school which provides education to children from 3 to 16 years old with sufficient knowledge of the French language. CFBL is a charity.</p> <p>To be enrolled in the "small section of nursery" level, children must have reached the age of 3 before August 31 of the year of enrollment and meet the obligations specified in the Admissions policy.</p> <p>To be enrolled in the “middle section of nursery” and “higher section of nursery” levels, students must have reached the age of 4 and 5 years respectively before December 31 of the year of enrollment and answer the obligations specified in the Admissions policy.</p> <p>The school provides an education that perfectly meets the guidelines laid out by the French Department for Education (<i>Ministère français de l’Education Nationale - MEN</i>). However, the syllabuses may be adapted to local specificities and teachings in English.</p>
---	---

<p>1. Les programmes français</p> <p>Le CFBL a signé un accord de partenariat avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). L'AEFE est un opérateur dépendant du Ministère français des Affaires Etrangères, qui a pour principale mission la scolarisation des enfants de nationalité française à l'étranger.</p> <p>L'École enseigne les programmes tels que définis par le Ministère français de l'Education Nationale (MEN). Les enseignants sont tous titulaires de diplômes d'enseignement et sont tous recrutés localement par l'Etablissement, la majorité étant détachés auprès de l'établissement par le MEN.</p> <p>Parce que l'Etablissement est bilingue, une importance particulière est accordée à l'enseignement de la langue anglaise. Le Ministère français de l'Education Nationale permet à l'école d'adapter ses programmes, son calendrier scolaire et ses emplois du temps afin de lui permettre de renforcer son enseignement de la langue anglaise. Ce programme est implanté avec l'accord et sous le contrôle de l'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Londres, dans le respect de l'homologation.</p> <p>2. Les programmes de la section primaire</p> <p>Les programmes officiels français sont consultables sur le site web du ministère de l'éducation nationale : www.eduscol.education.fr</p> <p>2.1 : l'école maternelle</p> <p>La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun.</p> <p>L'école maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● s'adapte aux jeunes enfants ● organise des modalités spécifiques d'apprentissage ● permet aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble 	<p>1. The French curriculum</p> <p>CFBL has concluded a partnership agreement with the Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger ("AEFE"). The AEFE is an organisation within the umbrella of the French Department for Foreign Affairs, whose main mission is the education of children of French nationality abroad.</p> <p>The school teaches the programmes defined by the French Department for Education (MEN). All teachers hold teaching degrees and are recruited locally by the School, the majority being assigned to the school by the MEN.</p> <p>As CFBL is a bilingual school, particular importance is given to the teaching of English language. The MEN allows the School to adapt its programme, its calendar and its timetables to enable it to strengthen its teaching of the English language. This programme is implemented with the agreement and under the supervision of the French <i>Inspecteur de l'Education Nationale</i>, in residence in London, in compliance with the School's accreditation.</p> <p>2. Primary school curriculum</p> <p>The official French programme may be viewed online, at www.eduscol.education.fr, which is the website for MEN.</p> <p>2.1 <i>Maternelle</i> school</p> <p>The French orientation and programming law for the refoundation of the school of the Republic of July 8, 2013, creates a single cycle for the <i>maternelles</i> school and underlines its fundamental place as a first step to guarantee the success of all pupils within a fair school for all and demanding school for each.</p> <p><i>Maternelles</i> school :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● adjusts to young children ● organizes specific learning methods ● allows children to learn together and live together
---	---

<p>Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ● Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ● Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ● Construire les premiers outils pour structurer sa pensée ● Explorer le monde <p>2.2 L'école élémentaire</p> <p>L'école élémentaire accueille les élèves de 6 à 11 ans sur deux cycles (cycle 2 et début du cycle 3) et cinq niveaux de classes : le cours préparatoire, le cours élémentaire 1^{re} année, le cours élémentaire 2^e année, le cours moyen 1^{ère} année et le cours moyen 2^e année.</p> <p>La formation dispensée dans les écoles élémentaires assure l'acquisition des fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.</p> <p>De plus,</p> <ul style="list-style-type: none"> ● elle suscite le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes manuelles, physiques et sportives ; ● elle dispense les éléments d'une culture historique, géographique, scientifique et technique ; ● elle offre une éducation aux arts visuels et aux arts musicaux ; ● elle assure l'enseignement d'une langue vivante étrangère et peut comporter une initiation à la diversité linguistique ; ● elle contribue également à la compréhension et à un usage autonome et responsable des médias, notamment numériques ; ● elle assure l'acquisition et la compréhension de l'exigence du respect de la personne, de ses origines et de ses différences ; ● elle transmet également l'exigence du respect des droits de l'enfant et de l'égalité entre les femmes et les hommes. 	<p>Teachings are organized into five learning areas:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mobilize language in all its dimensions ● Act, express oneself, understand through physical activity ● Act, express oneself, understand through artistic activities ● Build the first tools to structure oneself thinking ● Explore the world <p>2.2 Elementary school</p> <p>Elementary school welcomes pupils from 6 to 11 years old in two cycles (cycle 2 and beginning of cycle 3) and five levels of classes: the <i>cours préparatoire</i>, the <i>cours élémentaire 1st year</i>, the <i>cours élémentaire 2nd year</i>, the <i>cours moyen 1st year</i> and the <i>cours moyen 2nd year</i>.</p> <p>The curriculum in elementary schools ensures the acquisition of the fundamentals: reading, writing, counting, respecting others.</p> <p>Furthermore,</p> <ul style="list-style-type: none"> ● it promotes the development of intelligence, artistic sensitivity, manual, physical and sports abilities; ● it provides the elements of a historical, geographical, scientific and technical culture; ● it provides an education in the visual and musical arts; ● it ensures the teaching of a modern foreign language and may include an initiation into linguistic diversity; ● it also contributes to the understanding and independent and responsible use of media, especially digital media; ● it ensures the acquisition and understanding of the obligation to respect the person, his/her origins and his/her differences; ● it also transmits the obligation to respect children's rights and equality between women and men.
---	--

<p>Elle assure conjointement avec la famille l'enseignement moral et civique qui comprend, pour permettre l'exercice de la citoyenneté, l'acquisition, le partage des valeurs et symboles de la République et de l'Union européenne, notamment de l'hymne national et de son histoire.</p> <p>L'organisation par cycles d'enseignement permet de prendre en compte la progressivité des apprentissages et les besoins des élèves pour les accompagner dans l'acquisition des compétences</p> <p>Le cycle associant les deux dernières classes de l'école élémentaire et la classe de sixième vise à favoriser une meilleure continuité pédagogique entre l'école et le collège.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, correspond aux trois premières années de l'école élémentaire appelées respectivement : cours préparatoire, cours élémentaire première année et cours élémentaire deuxième année ; ● le cycle 3, cycle de consolidation, correspond aux deux années de l'école élémentaire suivant le cycle des apprentissages fondamentaux et à la première année du collège appelées respectivement : cours moyen première année, cours moyen deuxième année et classe de sixième. <p>L'école maternelle et l'école élémentaire constituent la première étape du parcours scolaire des élèves. La priorité donnée à l'école primaire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République répond à la nécessité d'assurer pour tous les élèves, à l'issue de l'école élémentaire, la maîtrise des instruments fondamentaux de la connaissance. La création d'un cycle associant le CM2 et la classe de sixième vise à renforcer la continuité pédagogique de l'école au collège.</p> <p>3. Les programmes de la section secondaire</p> <p>Les programmes de la section secondaire s'organisent autour des domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Français 	<p>It provides, jointly with the family, moral and civic education. This includes the acquisition and sharing of the values and symbols of the Republic and of the European Union, in particular the national anthem and its history, with the aim to allow the exercise of citizenship</p> <p>The organization by teaching cycles allows to account for the progressivity of pupils' learning and needs, to support them in the acquisition of competences.</p> <p>The cycle associating the last two classes of elementary school and <i>6ème</i> (first year of <i>collège</i>) aims to promote better pedagogical continuity between school and <i>collège</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● cycle 2, which is the fundamental learning cycle, comprises the first three years of elementary school called respectively: <i>cours préparatoire</i> (CP), <i>cours élémentaire</i> first year (CE1) and <i>cours élémentaire</i> second year (CE2); ● cycle 3, which is a consolidation cycle, comprises the two years of elementary school which follow the fundamental learning cycle and the first year of <i>collège</i> called respectively: <i>cours moyen</i> first year (CM1), <i>cours moyen</i> second year (CM2) and <i>6ème</i>. <p><i>Maternelles</i> and elementary schools are the first step in the students' educational path. The priority given to primary school by the orientation and programming law for the overhaul of the school of the Republic responds to the need to ensure for all pupils, at the end of elementary school, the mastery of the fundamental tools of knowledge. The creation of a cycle associating CM2 and 6eme aims at strengthening the pedagogical continuity from primary school to secondary.</p> <p>3. Secondary school curriculum</p> <p>The programmes in the secondary section are organized around the following subjects:</p> <ul style="list-style-type: none"> - French
--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Les langues vivantes (Anglais, Allemand, Espagnol, Mandarin dès la 6ème. Le Mandarin est également offert en option à partir de la 4ème) - Les Mathématiques - L'histoire et la géographie - l'Éducation Morale et Civique - Les Sciences de la Vie et de la Terre - L'informatique - La physique et la Chimie - Technologie - Les arts - La musique - l'EPS (Education Physique et Sportive). 	<ul style="list-style-type: none"> - Modern languages (English, German, Spanish, Mandarin from 6ème. Mandarin is also offered optionally from 4ème) - Mathematics - History and geography - Moral and Civic Education - Life and Earth Sciences - ICT - Physics and Chemistry - Technology - Arts - Music - PE (Physical Education and Sports).
<p>Les programmes de la section secondaire sont définis par les programmes officiels de l'Éducation Nationale.</p>	<p>The secondary school programmes are defined by the official programs of National Education.</p>
<p>Le socle commun des connaissances doit permettre aux élèves d'acquérir les savoirs et les compétences nécessaires à la réussite de leurs études, l'accomplissement de leur vie personnelle et citoyenne.</p>	<p>The common base of knowledge enables pupils to acquire the knowledge and competences necessary for achieving successfully their studies, fulfilling their personal and civic life.</p>
<p>4. Le socle commun</p>	<p>4. The common base</p>
<p>Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture doit permettre à un élève de poursuivre ses études et de construire son projet personnel et professionnel. L'école doit garantir à chaque enfant les moyens d'acquérir cette base.</p>	<p>The common base of knowledge, skills and culture allows a pupil to continue his studies and build his/her personal and professional project. The school must provide each child with the means to acquire this base.</p>
<p>Les compétences constitutives du socle commun sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les langages pour penser et communiquer 2) Les méthodes et outils pour apprendre 3) La formation de la personne et du citoyen 4) Les systèmes naturels et les systèmes techniques 5) Les représentations du monde et l'activité humaine 	<p>The common base comprises the following competences:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Languages for thinking and communicating 2) Methods and tools for learning 3) The training of the individual and the citizen 4) Natural systems and technical systems 5) Representations of the world and human activity

<p>Les outils informatiques sont utilisés durant tout le parcours scolaire, et les compétences des élèves dans ce domaine sont évaluées à travers l'évaluation du niveau de maîtrise des compétences liées à ce domaine.</p> <p>Les compétences des élèves de 6ème sont évaluées en Français et en Mathématiques sur la base de tests nationaux. Ces tests déterminent les niveaux de compétence et de connaissance au regard des objectifs déterminés par les programmes officiels. Ces évaluations permettent aussi de déterminer les réponses pédagogiques à mettre en place pour mieux correspondre aux besoins des élèves.</p> <p>5. Organisation pédagogique.</p> <p><u>Section primaire :</u></p> <p>Dans la section primaire, les cours sont enseignés alternativement 2 jours en Français et 2 jours en Anglais (et un mercredi matin sur 2) sur la base de la parité horaire. Les cours en langue anglaise sont enseignés par des enseignants anglophones natifs. Les classes sont organisées en trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cycle des apprentissages premiers ou cycle 1 : de la PS à la GSM - Le cycle des apprentissages fondamentaux ou cycle 2 : CP, CE1 et CE2 - Le cycle de consolidation ou cycle 3 : CM1, CM2, 6ème <p><u>Section secondaire :</u></p> <p>Le collège ou section secondaire est organisé en deux cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La classe de 6^{ème} fait partie du cycle 3 et le clôt. - Le Cycle 4: classes de 5ème, 4ème et 3ème <p>La LV2 est introduite dès la 6^{ème} .</p> <p>L'objectif de ce cycle est de permettre à l'élève de renforcer ses connaissances et ses savoir-faire. L'enseignement des programmes de ce cycle se déroule sur trois années. Il est enrichi par des programmes optionnels pour lesquels les élèves sont guidés dans leurs choix.</p> <p>En cinquième les élèves sont initiés à l'étude de la langue latine.</p> <p>En quatrième, une LV3 est proposée.</p>	<p>IT tools are used all along the school years, and pupils' skills in this area are assessed through the assessment of the level of mastery of skills related to this area.</p> <p>The competences of 6ème pupils are assessed in French and Mathematics on the basis of French national tests. These tests determine the levels of competence and knowledge with regard to the objectives determined by the official programmes. These evaluations also allow to determine the educational responses to be put in place to better correspond to the needs of the pupils.</p> <p>5. Educational organization.</p> <p><u>Primary section:</u></p> <p>In the primary school, lessons are taught alternately 2 days in French and 2 days in English (and every other Wednesday morning) on the basis of an equal number of hours taught in French and English. Classes taught in English are taught by native English-speaking teachers. Classes are organized into 3 levels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - The cycle of early learning or cycle 1: from small to higher section of maternelles classes - The learning of fundamentals cycle or cycle 2: CP, CE1 and CE2 - The consolidation cycle or cycle 3: CM1, CM2, 6ème <p><u>Secondary section:</u></p> <p>The <i>collège</i> or secondary section is organized in two cycles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6ème belongs to cycle 3 and ends it; - Cycle 4: 5ème, 4ème and 3ème classes. <p>A second MFL is introduced from 6ème.</p> <p>The objective of this cycle is to allow pupils to strengthen their knowledge and know-how. Programmes in this cycle are taught over three years. Teaching is enriched by optional subjects for which pupils are guided in their choices.</p> <p>In 5ème, pupils are introduced to the study of Latin.</p> <p>In 4ème, a third MFL is offered.</p>
--	--

<p>L'année de troisième doit permettre aux élèves de compléter les compétences acquises au collège et les préparer au lycée ou à l'enseignement technique ou professionnel.</p> <p>L'étude de la seconde langue vivante se poursuit.</p> <p>Durant tout le cursus du collège, les élèves du CFBL bénéficieront d'un enseignement en langue anglaise pour les matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire en anglais (SI) - Sport - Art - Musique - Mathématiques (la moitié du temps d'enseignement en 6ème) <p>A la fin de la troisième, les élèves passent le « Diplôme National du Brevet » et pourront s'ils le souhaitent intégrer une classe de seconde. Les élèves peuvent présenter le DNB option Internationale.</p> <p>6. Conseils pédagogiques</p> <p>Appelés conseils des maîtres au primaire, conseils d'enseignement au secondaire, ils ont vocation à définir la programmation et les orientations stratégiques dans les différents domaines d'enseignement pour chacun des cycles.</p> <p>Au secondaire, les conseils de classe examinent les problèmes pédagogiques spécifiques à chaque classe et les progressions de chaque élève. Ce conseil qui se réunit chaque trimestre est présidé par le chef d'établissement ou son Adjoint, et il réunit deux représentants des parents d'élèves, deux délégués des élèves, le professeur principal, l'équipe pédagogique et , si besoin, un représentant de l'équipe de Vie Scolaire.</p> <p>Des conseils de mi-trimestre sont organisés deux fois par an entre les conseils de classe afin de faire un bilan intermédiaire.</p>	<p><i>3ème</i> allows pupils to supplement the competences acquired in <i>collège</i> and prepare them for <i>lycée</i> or technical or vocational education.</p> <p>The study of a second modern language continues.</p> <p>Throughout secondary school, the following subjects are taught in English:</p> <ul style="list-style-type: none"> - History in English (SI) - Sport - Art - Music - Mathematics (half of teaching time in <i>6ème</i>) <p>At the end of <i>3ème</i>, pupils take the "<i>Diplôme National du Brevet - DNB</i>" and can, if they wish so, continue school in <i>2^{nde}</i>. Pupils can take the DNB international option.</p> <p>6. Education councils</p> <p>Called teachers' councils in the primary school, education councils in the secondary school, these councils are intended to define the programming and strategic orientations in the various fields of education for each cycle.</p> <p>In secondary school, the class councils examine pedagogical issues specific to each class and the progress made by each pupil. This council meets every school term and is chaired by the Head Teacher or his Deputy. It comprises two parent representatives, two pupils representatives, the form teacher, the teaching team and, if necessary, a representative of <i>Vie Scolaire</i>.</p> <p>Mid-term councils are organized twice a year between the class councils, for an intermediate assessment.</p>
--	---

B- ORIENTATION CARRIERES - CAREER EDUCATION

<p>Dans les établissements français un programme d'éducation à l'orientation est obligatoire à partir de la classe de 5ème. Le CFBL s'attache à proposer à chacun des élèves un programme d'éducation à l'orientation riche et personnalisé.</p>	<p>French school must provide a career education programme from 5ème. CFBL offers each pupil a rich and personalized career education programme. CFBL strives to offer each student a rich and personalized career education programme.</p>
<p>L'éducation à l'orientation au collège</p> <p>L'orientation des élèves se construit tout au long de leur scolarité, grâce à un dialogue régulier entre les élèves, les parents, les enseignants, les conseillers d'éducation, la direction des établissements et les conseillers d'orientation - psychologues.</p>	<p>Career education in collège</p> <p>Pupils are guided throughout their schooling years, via regular dialogue involving pupils, parents, teachers, teaching advisers, the School's management and orientation counsellors - psychologists.</p>
<p>L'éducation à l'orientation doit apporter aux élèves les connaissances et les compétences nécessaires pour qu'ils soient en capacité de faire des choix autonomes dans l'optique d'une insertion sociale et professionnelle réussie.</p>	<p>Career education provide students with the knowledge and skills allowing them to make independent choices aimed at a successful social and professional integration.</p>
<p>Au CFBL, cette éducation à l'orientation débute en classe de 5ème à travers le « Parcours Avenir » regroupe trois domaines :</p> <ul style="list-style-type: none">- La connaissance des métiers- La connaissance des formations- La connaissance de soi	<p>At CFBL, career education begins in 5ème, via "Parcours Avenir" which focuses on 3 areas:</p> <ul style="list-style-type: none">- Knowledge of jobs- Knowledge of pathways- Self-knowledge
<p>Chacun de ces domaines sera proposé aux élèves durant les trois années du collège (5ème, 4ème et 3ème) à travers des activités pédagogiques variées : entretiens individuels, auto-évaluation par des logiciels d'étude de la personnalité, recherches documentaires, rencontres avec des professionnels, réunions d'informations, rencontres avec des anciens élèves, forum des métiers, présentation en assemblées, visites ou séjour au sein d'autres établissements scolaires.</p>	<p>Each of these areas is offered during 5ème, 4ème and 3ème through varied educational activities: individual interviews, self-assessment by personality study software, documentation research, meetings with professionals, information meetings, meetings with former students, careers fair, presentations in assemblies, visits or stays in other schools.</p>
<p>Répartition des activités du Parcours Avenir en classes de 5ème, 4ème et 3ème (à titre d'exemple) :</p>	<p>Breakdown of <i>Parcours Avenir</i> activities into 5ème, 4ème and 3ème (by way of example):</p>

Niveaux	Objectifs	Activités
5ème	<ul style="list-style-type: none"> ● Ouvrir les élèves à une diversité de métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Découverte de la notion de parcours professionnel
4ème	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire le lien entre les métiers et les formations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ INFORIZON ● Participation facultative au forum des métiers
3ème	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place une démarche personnelle d'orientation ● Mieux se connaître 	<ul style="list-style-type: none"> ● Participation obligatoire au forum des métiers ○ INFORIZON

Un espace individuel pour l'orientation

Une nouvelle application via le portail informatique FOLIOS est mise à disposition depuis la rentrée 2017 pour les établissements français à l'étranger. L'établissement est enregistré sur cette plateforme, et les élèves du collège (à commencer par les élèves de 3^{ème}) disposent d'un espace individuel qu'ils explorent et enrichissent à la fois lors de sessions organisées au CDI, ou avec leur professeur principal, ou de manière autonome.

Les personnes ressources au CFBL

Un certain nombre de personnes participent activement à apporter aux élèves les connaissances et compétences liées à l'orientation :

- Professeurs principaux : mettent en place des activités avec les élèves autour de la connaissance des métiers, la connaissance des formations et la connaissance de soi. Ils rencontrent les élèves et leur famille afin de préciser le projet d'orientation de l'élève.
- Un professeur documentaliste (CDI) : met à disposition des élèves et les accompagne dans l'utilisation du kiosque ONISEP et des logiciels de découverte des métiers, de connaissance de soi et d'orientation professionnelle. Il favorise la mise en place des activités avec les élèves autour de la connaissance des métiers,

School Year	Aim	Activities
5ème	<ul style="list-style-type: none"> ● Raise awareness re variety of possible jobs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Learning about professional paths
4ème	<ul style="list-style-type: none"> ● Connecting jobs and pathways 	<ul style="list-style-type: none"> ○ INFORIZON ● Careers fair (attendance optional)
3ème	<ul style="list-style-type: none"> ● Set-up a personal guidance process ● Self-knowledge 	<ul style="list-style-type: none"> ● Careers fair (attendance compulsory) ○ INFORIZON

An individual space for guidance

Since the start of the 2017 school year, the FOLIOS IT portal has been made available to French schools abroad. CFBL is registered on this platform, and secondary pupils (starting with 3^{ème} pupils) have an individual space to explore and extend during sessions organized at the CDI, or with their form teacher, or independently.

Resource persons at CFBL

A number of people are actively involved in providing CFBL students with orientation guidance:

- Form teachers: set up activities with students around knowledge of jobs, pathways and self-knowledge. They meet with pupils and their families to clarify individual career plan.
- A librarian teacher (CDI): makes available to pupils, and supports them in the use of, the ONISEP kiosk and software for job discovery, self-knowledge and career guidance; facilitates activities in relation with knowledge of jobs, pathways and self-knowledge; meets pupils to clarify individual career plan.

<p>la connaissance des formations et la connaissance de soi. Il rencontre les élèves afin de préciser le projet d'orientation de l'élève</p>	
<p>Découverte du monde professionnel</p>	<p>Discovery of the professional world</p>
<p>Dans les établissements de France, un stage de découverte professionnel est proposé aux élèves de 3^{ème}. Le CFBL ne propose pas ce stage à ses élèves pour des raisons légales. Ce stage est mis en place en classe de seconde dans les lycées Français de Londres.</p>	<p>In schools located in France, 3^{ème} pupils have the opportunity to shadow a professional for a short period of time. For legal reasons, CFBL does not offer this type of shadowing to its pupils. However, this scheme is usually offered in French <i>lycées</i> in London (in 1).</p>
<p>Un Forum des métiers est organisé chaque année au CFBL : les élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} ont ainsi l'opportunité de rencontrer des professionnels appartenant à différents domaines de la vie active.</p>	<p>A careers fair is organized every year at CFBL: 3^{ème} and 4^{ème} pupils have the opportunity to meet varied professionals.</p>
<p>Passage au niveau supérieur</p>	<p>Moving to the next year group</p>
<p>Le passage d'un élève au niveau supérieur est soumis à l'accord du conseil de classe du troisième trimestre. Le conseil de classe peut demander le maintien d'un élève dans le niveau s'il l'estime bénéfique pour l'élève. Les procédures des vœux d'orientation et d'appel de la décision du conseil de classe sont communiquées aux familles chaque année avant le conseil de classe du deuxième trimestre.</p>	<p>Moving to the next year group is subject to the approval of the class council, held at the end of the third term. The class council may request that a pupil repeats a year if it believes it is beneficial for the pupil. The procedures by which parents/pupils communicate their orientation wishes for the following year or appeal the decision of the class council are communicated to the families each year before the meeting of the class council for the second term.</p>
<p>Orientation après la classe de 3^{ème}</p>	<p>Orientation after 3^{ème} class</p>
<p>La très grande majorité des élèves de 3^{ème} s'orientent vers la classe de seconde dans un des lycées Français de Londres. Cette transition est accompagnée par les personnels du CFBL : informations pédagogiques et démarches administratives sont communiquées aux familles. Les familles dont les enfants intègrent un lycée public en France ou dans le réseau AEFÉ sont accompagnées afin de faciliter les modalités d'orientation (application nationale Affelnet). Les familles dont les enfants intègrent un lycée privé en France sont responsables des démarches administratives d'inscription. Les familles dont les enfants intègrent le système britannique sont conseillées par les personnels du CFBL, qui accompagne les élèves et leurs familles en apportant le soutien nécessaire (conseils, lettres de recommandation, attestations, organisation de test d'entrée...).</p>	<p>The vast majority of CFBL pupils in 3^{ème} move to 2^{de} in one of the French <i>lycées</i> of London. This transition is supported by CFBL staff: educational information and administrative procedures are communicated to families. Families whose children enter a public high school in France or a school in the AEFÉ network are supported in order to facilitate the orientation procedures (Affelnet national application). Families whose children attend a private high school in France are responsible for the administrative registration procedures. Families whose children enter the British system are advised by CFBL staff, which supports pupils and their families by providing the necessary support (advice, letters of recommendation, certificates, organization of entrance tests, etc.)</p>

